



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six le onze février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué le cinq février s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Maire.

En début de séance, en hommage à Madame Marie-Christine DAYVE, Monsieur le Maire fait respecter une minute de silence.

Etaient présents :

Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Bernard SEJALON, Madame Nadine CHAMBEL, Monsieur Michel STROPIANO, Madame Monique RACT, Monsieur Patrice BIBIER-COCATRIX, Madame Véronique CLEVY, Monsieur Gabriel GRANDJACQUES, Madame Corinne GROSSET-BOURBANGE, Messieurs Alain DELACHAT, Lionel CANON, Mesdames Déborah TARABUSO, Lynda VANDELANOITTE, Amandine ROSSET, Claudette ABBE-DAVOINE, Monsieur Julien AUFORT, Madame Aurélie BIBOLLET (arrivée à 20h42, délibération n°035), Monsieur Daniel DENERI, Mesdames Sandrine FOURNIER, Valérie ROBIN, Monsieur Philippe APPLAGNAT-TARTET.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Corinne LECORCHEY-DECARROZ à M. Julien AUFORT

Mr Clément BERRUUX à M. Bernard SEJALON

Mme Stacy LOPEZ à Mme Nadine CHAMBEL

Mr Julien LEBEY à Mme Amandine ROSSET

Mr Rémi BOUTROIS à M. Lionel CANON

Mr Bruno VICTOR-EUGENE à Mme Claudette ABBE-DAVOINE

Mr Pierre BOZZOLO à Mr Jean-Marc PEILLEX

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Etait absent : Monsieur Cyrille du PELOUX de SAINT-ROMAIN

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales. Ce vote a lieu à bulletins secrets conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération n°2020/068 du 24 mai 2020. Monsieur Bernard SEJALON est candidat. Il est élu à l'UNANIMITE.

n°2026/039

COORDINATION GENERALE - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - FINANCES

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 29 En exercice : 29 Quorum : 15 Présents : 21 Pouvoirs : 7 Votants : 28
--

Délibération télétransmise le : 13 février 2026

Mise en ligne du 13 février au 13 avril 2026

Délibération exécutoire le : 13 février 2026

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Payet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS LES BAINS DU 11 FEVRIER 2026

N°2026/039

Coordination Générale – Direction Générale des Services - Finances

**DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2026
BUDGET PRINCIPAL**

Rapporteur : Madame Amandine ROSSET, Conseillère municipale déléguée aux finances

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les modifications budgétaires suivantes, qui n'affectent pas l'équilibre financier de l'exercice.

Elles visent à prévoir l'ouverture de crédits pour les opérations définies comme suit :

- Une somme de 5 950 € correspondant à un complément au reste à réaliser sur l'opération et résultant de l'actualisation des prix concernant la rénovation du presbytère.
- Une ouverture de crédits de paiements de 400 000 € sur l'opération de rénovation des deux maisons Rosset
- Une ouverture de crédits de 100 000 € pour le remplacement des stores à l'école Marie Paradis.

L'équilibre budgétaire est réalisé par une diminution de 505 950 € des crédits de paiement disponibles et ouverts pour la somme de 1 000 000 € sur l'opération de réhabilitation du bâtiment de la Potinière.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'ADOPTER la Décision Modificative n°1 du Budget Principal.

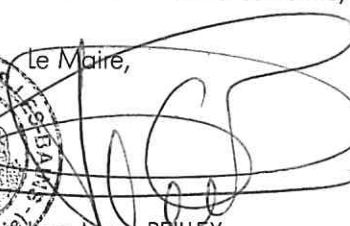
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Adjoint au Maire,

Bernard SEJALON

Le Maire,

Jean-Marc PERLLEX

ARRETE ET SIGNATURES

DM n°1 2026

Commune de St-Gervais - Budget ville

09/02/2026 09:24 Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire,
A Saint-Gervais-les-Bains, le 11/02/2026
Le Maire

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Gervais-les-Bains, le 11/02/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	21
Nombre de suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 05/02/2026

Signataire

01.Monsieur PEILLEX Jean Marc

02.Monsieur SEJALON Bernard

03.Madame CHAMBEL Nadine

04-Monsieur STROPIANO Michel

05.Madame RACT Monique

06.Monsieur BIBIER-COCATRIX Patrice

07.Madame CLEVY Véronique

08.Monsieur GRANDJACQUES Gabriel

09.Madame GROSSET-BOURBANGE Corinne

10.Monsieur DELACHAT Alain

11.Monsieur CANON Lionel

12.Madame LECORCHEY-DECARROZ Corinne

13.Madame TARABUSO Déborah

ARRETE ET SIGNATURES

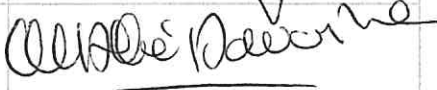
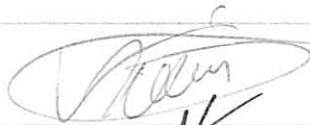
DM n°1

2026

Commune de St-Gervais - Budget ville

09/02/2026 09:24

Page 2 / 3

Signataire	
14.Madame VANDELANOITTE Lynda	
15.Madame ABBE-DAVOINE Claudette	
16.Monsieur AUFORT Julien	
17.Monsieur BERRUEX Clément	
18.Madame BIBOLLET Aurélie	
19.Monsieur BOUTROIS Rémi	
20.Monsieur DENERI Daniel	
21.Madame FOURNIER Sandrine	
22.Monsieur LEBEY Julien	
23.Madame LOPEZ Stacy	
24.Madame ROSSET Amandine	
25.Monsieur VICTOR-EUGENE Bruno	
26. Monsieur BOZOLLO Pierre	
27.Monsieur DU PELOUX DE SAINT ROMAIN Cyrille	
28.Madame ROBIN Valérie	
29.Monsieur APPLAGNAT-TARTET Philippe	

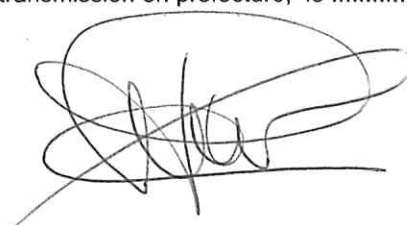
ARRETE ET SIGNATURES

DM n°1 2026

Commune de St-Gervais - Budget ville

09/02/2026 09:24 Page 3 / 3

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le



A Saint-Gervais-les-Bains, le